

COMMUNIQUÉ

CÉLÉBRATION DE L'INVESTISSEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS DES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE CANADIENNES À TROIS-RIVIÈRES

TROIS-RIVIÈRES, Qc – Le 15 octobre 2009 – Au nom du ministre de l'Environnement, Jim Prentice, Jacques Gourde, député de Lotbinière–Chutes-de-la-Chaudière, s'est joint à des représentants de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre pour célébrer la récente annonce d'un financement de 5 millions de dollars échelonné sur cinq ans pour 14 des 15 réserves de la biosphère canadiennes, dont la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, ainsi que pour l'Association canadienne des réserves de la biosphère. Dans le cadre de ce financement, la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre recevra 57 000 \$ par an, et ce, jusqu'en 2013.

« Cet engagement reflète l'importance que le gouvernement du Canada accorde à la protection de la riche biodiversité de l'ensemble du pays. Les réserves de la biosphère canadiennes sont d'excellents exemples d'initiatives issues de la communauté qui protègent notre environnement naturel tout en assurant la croissance continue de l'économie locale dans le cadre d'un développement durable », a déclaré le ministre Prentice.

« La Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est un excellent exemple d'initiative issue de la communauté qui favorise la conservation et la protection de notre environnement naturel tout en assurant la croissance des collectivités locales, dans le cadre d'un développement économique durable, a ajouté Jacques Gourde. Le gouvernement du Canada est fier de soutenir un organisme qui partage son engagement à l'égard de la conservation des terres et de la protection de la biodiversité ».

Les réserves de la biosphère sont des aires désignées et reconnues à l'échelle internationale par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). On y met à l'essai des approches pratiques axées sur le maintien d'un équilibre entre la conservation et le développement. Elles comprennent une ou plusieurs aires protégées majeures, telles que des parcs nationaux ou des réserves nationales de faune, une zone tampon, accueillant des activités compatibles avec l'aire de conservation, et une vaste aire de transition, dans laquelle des pratiques de gestion durable des ressources sont encouragées et élaborées. Le réseau mondial compte 553 réserves de la biosphère dans 107 pays.

« Grâce à l'investissement du gouvernement du Canada, nous serons en mesure de poursuivre notre mandat qui s'inscrit dans une vision généreuse de l'avenir, soit celle de participer au développement durable des entreprises et des organisations touristiques, dans un esprit de cohabitation harmonieuse entre l'Homme et la biosphère. Nous



travaillons au maintien des relations durables selon une démarche qui privilégie l'interdisciplinarité, les relations intergénérationnelles et la gouvernance participative », a affirmé Christian Hart, président de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

La Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre a été désignée comme telle par l'UNESCO en novembre 2000. Le territoire reconnu se situe à l'intérieur des limites de cinq municipalités régionales de comté (MRC) : D'Autray, Pierre-De Saurel, Nicolet-Yamaska, Maskinongé en plus de la ville de Trois-Rivières. Plus de 40 p. 100 des milieux humides du Saint-Laurent se situent dans cette réserve. Cette dernière est aussi la première halte printanière de l'Oie des Neiges sur le Saint-Laurent et la plus importante héronnière d'Amérique du Nord, avec plus de 1300 nids dénombrés.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Frédéric Baril
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement
819-997-1441

Relations avec les médias
Environnement Canada
819-934-8008
ou 1-888-908-8008

(Also available in English)